

Inclusion - VD - Un plan pour rendre la culture plus accessible malgré un handicap

Lausanne (ats) - Le Conseil d'Etat vaudois a présenté jeudi son plan d'action de 20 projets et mesures pilotes pour renforcer l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap. Celui-ci doit déboucher en 2026 sur un programme cantonal en faveur de la culture inclusive.

"L'accès à l'offre culturelle est un droit fondamental", a déclaré la conseillère d'Etat en charge de la Santé et de l'Action sociale, Rebecca Ruiz, devant les médias réunis au Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) à Lausanne. "Aujourd'hui il n'est plus question de placer les personnes différentes dans des lieux spéciaux. Une société inclusive s'adapte pour garantir le même accès et les mêmes chances à tous", a-t-elle ajouté.

"Les mesures portent sur l'ensemble de la chaîne d'accessibilité à la culture", a précisé sa collègue Nuria Gorrite, cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines. Il s'agit notamment de créer des dynamiques régionales, de renforcer l'offre de déplacement, d'organiser une communication spécifique et d'améliorer la participation à la culture des personnes concernées.

Synthèse vocale et médiation culturelle

Le plan a été élaboré suite à un état des lieux de l'accessibilité à l'offre culturelle dressé en 2019, et à des consultations avec des communes ainsi que des milieux privés, culturels et de défense des personnes en situation de handicap.

Des mesures spécifiques ont déjà été déployées, comme la mise à disposition d'une synthèse vocale pour le site internet de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne permettant aux personnes malvoyantes de le consulter sans restriction. Une brochure répertoriant les prestataires en inclusion culturelle pour le territoire vaudois a également été éditée.

Le MCBA, à l'instar des deux autres musées cantonaux de la Fondation Plateforme 10, a obtenu le label "Culture inclusive" de Pro Infirmis, qui accompagne les institutions culturelles pour la réalisation de leurs mesures d'inclusion. Deux médiatrices culturelles ont ainsi brièvement présenté quelques actions mises en place pour les visiteurs en situation de handicap.

Portée très large

Parmi celles-ci, des visites descriptives ou tactiles pour les personnes avec une déficience visuelle. Des actions spécifiques sont également réalisées, comme la mise à disposition d'un clavier électrique devant l'oeuvre de Charles Giron intitulé "Jeune femme au piano", sur lequel des personnes avec une déficience intellectuelle peuvent improviser l'air joué par la jeune femme en question.

Une application de visite en langue des signes, également dotée de sous-titres et de commentaires audio a été mise au point. Tous les visiteurs, avec ou sans handicap peuvent donc en bénéficier sans discrimination.

"La promotion de l'offre culturelle inclusive concerne tout le monde", a fait remarquer Rebecca Ruiz. "Une rampe d'accès ne sera pas seulement profitable pour les personnes en fauteuil roulant, mais également pour les seniors ou les personnes avec une poussette. Les surtitres à l'opéra ne bénéficient pas qu'aux personnes sourdes, tout comme les textes en langage simplifié peuvent être appréciés par les personnes allophones ou dyslexiques."



Le canton de Vaud veut promouvoir l'accès des personnes en situation de handicap à l'offre culturelle

Développer la culture inclusive



Sandrine Moeschler montre un programme sur une tablette qui explique le tableau de Gleyre.
ARC/Jean-Bernard Sieber

« RAPHAËL BESSON

Politique publique » *Jeune femme au piano* de Charles Giron (1880), *La danse des bacchantes* de Charles Gleyre (1843): peut-être que ces deux tableaux vous sont connus, peut-être que leur localisation au Musée cantonal des beaux-arts (MCBA) près de la gare de Lausanne aussi, ou peut-être ignorez-vous tout! Toujours est-il qu'une très grande majorité de la population pourra décider d'aller à la découverte du musée comme de ses collections.
Quelques heures de libre,

un billet de bus ou de train et le tour est joué. Pour une minorité de la population, grosso modo 160 000 Vaudois, c'est une autre affaire. Ce chiffre représente la part des personnes en situation de handicap dans le canton. Des personnes pour qui l'offre culturelle est encore trop souvent difficile d'accès ou qui ne se sentent pas encore « légitimes » de demander à participer pleinement à la vie culturelle, ce qui est pourtant « un droit fondamental ».

Faire avec, pas pour

Sandrine Moeschler et Gabrielle Chappuis, respectivement responsable de la médiation culturelle au MCBA et médiatrice spécialisée dans l'inclusion et l'accessibilité, ont montré jeudi quelques-unes des possibilités d'améliorer l'accueil et la participation des handicapés à la vie d'une grande institution culturelle, distinguée d'ailleurs pour ses efforts en la matière. « Il faut faire avec et pas pour », souligne Sandrine Moeschler. Elle montre un programme sur



une tablette qui explique le tableau de Gleyre dans la langue des signes en français. C'est un exemple parmi beaucoup d'autres pour que chacun, quelles que soient ses caractéristiques, puisse avoir envie de venir et découvrir les œuvres. Un programme compliqué à réaliser, avec des gants spéciaux, devrait permettre aussi de toucher des œuvres, des bronzes en l'occurrence, notamment *Le baiser* de Rodin et une sculpture d'Alberto Giacometti.

Accès universel

A l'évidence, les idées et les projets foisonnent pour ouvrir le musée à tous les publics, pour inciter ceux qui ne viennent pas à faire le pas, en diversifiant les approches, notamment en mettant sur pied des actions inclusives ou en organisant des cartes blanches destinées à un public très diversifié. «Il y a encore un immense travail à faire», reconnaît Gabrielle Chappuis, alors que Sandrine Moeschler se félicite «d'une explosion des demandes de médiation, ce qui pose d'ailleurs la question des ressources», ajoute-t-elle avec le sourire.

Ces démonstrations pratiques faisaient suite à la conférence de

presse présentant la volonté du Conseil d'Etat de précisément développer et promouvoir l'accès à l'offre culturelle pour les handicapés, avec un plan d'action pour 2023 et 2024 qui comprend 20 mesures et projets pilotes. «La culture fait partie des droits fondamentaux des êtres humains indépendamment de leurs caractéristiques, sans discrimination aucune», a affirmé Rebecca Ruiz, cheffe du Département de la santé et des affaires sociales. Et la culture est «une première pierre» dans la volonté plus vaste, qui figure dans le projet de législature (2022-2027) du gouvernement, soit l'accès universel aux services publics.

La démarche se veut transversale et concerne donc la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, à la tête du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines. «La culture partout et pour tous», a lancé la ministre qui a détaillé le développement progressif qu'a connu l'inclusivité ces dernières années dans les institutions culturelles: «La dynamique est en marche, nous voulons maintenant faire un pas de plus.» D'ici à la fin de l'année, le canton compte se doter de lignes directrices en matière de politique culturelle, avec une mise en œuvre à partir de 2026 d'un programme cantonal

en faveur de la culture inclusive au sens large. A relever que le secteur public se veut exemplaire, mais ne dispose pas de moyens contraignants par rapport au privé pour le faire avancer dans cette direction.

Suisse en retard

Dans son initiative, le canton se fait fort de travailler avec les associations déjà actives sur ces questions, à l'instar de Pro Infirmis. «C'est un apprentissage, on est encore au début. La Suisse est très en retard», a relevé Nicole Grieve, responsable du service Culture inclusive de Pro Infirmis Suisse romande. «Il faut une prise de conscience, cela vient de l'intérieur», a complété Corinne Doret Bärtschi, codirectrice de l'association Ecoute Voir. A noter déjà la parution d'un répertoire vaudois de prestataires en inclusion culturelle intitulé *L'Indispensable*, également disponible sur www.vd.ch/culture-inclusive. »

«Il y a encore un immense travail à faire»

Gabrielle Chappuis